





Contribution collective du Mouvement des Scop et Scic au Grand débat national

La Confédération générale des Scop a souhaité la participation de notre Mouvement dans toutes ses composantes au Grand débat national. Convaincus que notre modèle entrepreneurial peut être une des solutions fortes aux attentes des citoyen.ne.s, vous avez été nombreuses et nombreux à vous saisir de différents espaces tels les débats publics organisés par le Mouvement à Lille ou à Toulouse, au sein de vos coopératives et de vos conseils d'administration à Lyon, Montpellier ou dans le Finistère, à l'initiative de communes comme à Saint-Cézaire-sur-Siagne dans les Alpes-Maritimes ou dans la Drôme, et plus simplement à poster des propositions sur la plateforme du Grand débat ou au courriel que nous vous avons dédié. Ces différentes initiatives ont permis à près de 350 coopérateurs et coopératrices d'échanger sur des axes de progrès et des propositions pour une économie plus humaine, des entreprises plus responsables socialement, plus respectueuses de l'environnement et des territoires, également plus démocratiques.

Nous retiendrons que l'idée clé de ces échanges fait émerger l'impérieuse nécessité de répondre à une question récurrente qui aujourd'hui est sans doute une des clés de ce débat sociétal : Comment dans une économie de plus en plus financiarisée, mondialisée, attachera-t-on demain plus d'intérêt à notre modèle d'entreprendre autrement et de développement économique équilibré et responsable, porteur de sens ? Le partage de la gouvernance et le partage des profits dans les entreprises sont sans conteste des incontournables à porter au débat pour remettre les femmes et les hommes au cœur des projets économiques, pour une meilleure répartition des bénéfices, pour investir dans la création d'emplois et le développement des activités, pour faire vivre la démocratie sur la base d'une participation qui ne peut plus être facultative ou selon la bonne volonté d'un ou quelques dirigeants.

3 300 Scop et Scic / 60 400 salariés / 5,5 milliards € de CA

Salarié-e-s au cœur des Sociétés coopératives

Les Scop (Sociétés coopératives et participatives) permettent aux salariés d'être au cœur de la production et de l'actionnariat avec au moins la moitié du capital ; c'est garantir un juste équilibre entre les deux parties constituantes de l'entreprise que sont le capital et le travail

Les Scic (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) permettent l'implication, aux côtés des salariés, d'autres parties prenantes de l'entreprise : producteurs, fournisseurs, clients, citoyens, collectivités locales, bénévoles... au service d'un territoire et dans une logique d'intérêt général

Les CAE (Coopératives d'activité et d'emploi) permettent de rompre l'isolement du travail isolé, en mutualisant des projets et des moyens et en assurant aux entrepreneurs la sécurité d'une protection sociale et d'un environnement collectif



NOS PROPOSITIONS

Organisation de l'Etat et des services publics

Représentativité des Sociétés coopératives

Reconnaître la représentativité du Mouvement Scop dans les instances de dialogue social et de négociation collective, c'est permettre la reconnaissance de la possibilité d'un autre rapport capital/travail au sein des entreprises, au service de l'intérêt collectif

Commande publique socialement responsable

Flécher une partie de la commande publique vers les entreprises de l'économie sociale et solidaire, c'est garantir un volume minimum pour entreprendre autrement

Société coopérative d'intérêt collectif comme réponse aux enjeux sociétaux

Se saisir de la Scic pour répondre aux enjeux sociétaux du mieux vivre : mieux se loger, mieux se déplacer, mieux consommer, mieux vieillir, mieux grandir, mieux se soigner, etc., c'est faire converger des intérêts différents vers ces enjeux sociétaux en commun

Fiscalité et dépenses publiques

Réduction IR pour les salariés pour une reprise/transmission d'entreprise

Permettre aux salariés de maintenir localement leur entreprise en les incitant à souscrire au capital parce que détenir le capital, c'est décider de la pérennisation de l'outil de travail

Participation comme répartition juste des bénéfices

Consolider et aller plus loin dans le mécanisme de la participation, c'est répondre à une meilleure répartition des richesses de l'entreprise en améliorant le pouvoir d'achat des salariés tout en lui offrant de véritables leviers de pérennisation et de développement grâce à la souscription de parts sociales par les salariés et par la provision pour l'investissement (PPI)

Crédit d'impôt Innovation sociale

Le crédit d'impôt recherche est une mesure phare de la compétitivité des entreprises. Ouvrir ce dispositif aux démarches entrepreneuriales innovantes socialement, c'est favoriser une compétitivité économique répondant aux enjeux sociétaux et de développement local

Financement de plateformes coopératives

Permettre le développement d'une économie réellement collaborative et socialement innovante, c'est poser l'enjeu du financement par des fonds evergreen évitant la revente et la perte de la création de valeurs

Démocratie et citoyenneté

Revenu maximum autorisé

Promouvoir l'idée d'un salaire maximum autorisé en entreprise, c'est rendre acceptable les écarts de rémunération en indexant les salaires les plus élevés aux salaires les moins élevés

Pérennisation des entreprises

Favoriser la constitution de réserves impartageables comme c'est le cas pour les Scop et Scic, c'est privilégier une gestion sur le long terme et la pérennisation de l'entreprise avant la rétribution des actionnaires

Réserves impartageables

Instaurer une règle de réserve impartageable pour toute aide publique reçue par les entreprises (du crédit d'impôt recherche à l'aide européenne) et ainsi assurer la sanctuarisation de ces financements

Formation, éducation

Sensibiliser et former les jeunes à entreprendre autrement dès le plus jeune âge, c'est les accompagner à la démocratie dans la vie comme dans l'entreprise

Transition écologique

Transition écologique incontournable

Rendre la transition écologique plus attractive par des aides publiques, c'est définir comme incontournable l'écologie dans la production des biens et des services

Eco-conditionnalité

Rendre l'éco-conditionnalité des aides en matière de rénovation énergétique, c'est valoriser les impacts sociétaux par des indicateurs économiques

Impliquer les parties prenantes

Impliquer les citoyens, les producteurs, les collectivités dans les projets environnementaux, c'est répondre à l'urgence écologique d'aujourd'hui, accompagner la nécessaire transition à accepter le changement et construire les énergies de demain